ID: 059-215903923-20160616-85-DE

SEANCE DU 16 JUIN 2016 : DELIBERATION N° 85

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Affaires Juridiques & Gestion des Assemblées Affaire suivie par Claudine LATOUCHE

☎:03.27.53.75.32 Réf.: CL/JR/IT/CO

Date de la convocation :8 JUIN 2016

L'an deux mille seize, le SEIZE JUIN à 18 h 45

Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie, sur la convocation et sous la présidence de : Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS: A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY -N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - N.REFFAS - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK -J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCCIOLO - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - A.NEZZARI - F. TRINCARETTO - J Y.HERBEUVAL -F.FEKIH - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO--S.ZATAR - N.MONTFORT -X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir :

Yves ZUMSTEIN (à Arnaud DECAGNY) - Christian DEMUYNCK (à Nicolas LEBLANC) Jocelyne MICHAUX (à Marie-Charles LALY) - André PIEGAY (à Corinne DEROO) - Robert PILATO (à Marie-Christine MORETTI) - Frédéric LEFEBVRE (à Stéphanie LOCOCCIOLO) Maryse GABET (à Louis-Armand DE BEJARRY))

EXCUSES:

Jean-Yves HERBEUVAL

ABSENT(E)S:

Naëlle TAJDIRT Francis TRINCARETTO Bernadette MORIAME (absente pour les objets n° 22, 23 et 24) Christophe DI POMPEO (absent pour l'objet n°29) Nicolas LEBLANC (absent pour les objets n°31,32, 33 et 34) Corine DEMOUSTIER (absente pour les objets n°31 et 32) Nathalie MONTFORT (absente pour l'objet n°35)

SECRETAIRE DE SEANCE : Xavier DUBOIS

OBJET N° 27: Subvention exceptionnelle d'accompagnement à la montée en CFA2 pour l'USM Football

Il est proposé au Conseil Municipal de bien vouloir accorder à l'USM Football :

une subvention exceptionnelle de 35000€ pour l'accompagnement à la montée en CFA2.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

ID: 059-215903923-20160616-85-DE

A l'unanimité,

Accorde à l'U.S.M. Foot :

Une subvention exceptionnelle de 35000€ pour l'accompagnement à la montée en CFA2.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Conformément aux dispositions des articles L.2131-1 et L 2131-2 du CGCT, cette délibération ne sera exécutoire qu'à compter de sa publication et sa transmission en Sous-Préfecture.

Le Maire de Maubeuge,

